

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public, que par décision de Monsieur le Ministre du Travail, Arrêté N° 3A/2024/2709/176 du 19 juillet 2024, la société Ets. Guy Haeck & Fils est autorisée à exploiter un élévateur à fourches de la marque Noblelift, du type SHE100, avec le numéro de construction 3024010120.

La présente publication a été faite en vertu de l'article 16, alinéa 5, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés. Conformément à l'article 19 de la même loi, un recours est ouvert auprès du Tribunal Administratif qui statuera comme juge de fond.

Schouweiler, le 25 juillet 2024

La bourgmestre,
(s.) Manon BEI-ROLLER



Pour le secrétaire empêché,
(s.) Dirk KIRSCHTEN p.d.